



## Harcèlement jour et nuit par sms

Par **jybryt**, le **08/01/2012** à **11:13**

Bonjour,

Au début de la semaine, j'ai décidé de rompre avec un homme que j'avais rencontré il y a quatre mois. Depuis il ne cesse de nous harceler, mon ex-mari et moi, de sms jour et nuit, sans compter les appels sur mon téléphone portable et sur mon fixe.

Quelles sont les conditions nécessaires pour pouvoir déposer une plainte ?

En plus, je le soupçonne de m'épier puisque de dans un des ses sms il m'a affirmé qu'il savait que j'étais seule chez moi. Il commence à m'effrayer et je crains qu'il essaie de s'en prendre à mes enfants ou à moi.

Merci de me répondre, je ne sais vraiment plus quoi faire.

Par **Marion2**, le **08/01/2012** à **11:28**

Bonjour,

Vous déposez une plainte pour harcèlement.

Gardez bien les SMS reçus , c'est une preuve puisque l'on peut retrouver l'expéditeur.

Je vous conseille de déposer votre plainte directement auprès du Procureur de la République par courrier recommandé AR.

La gendarmerie vous convoquera ensuite.

Si vous déposez plainte directement auprès de la gendarmerie (ou commissariat), la plainte

sera transmise au Procureur. D'où perte de temps.

Par **jybryt**, le **08/01/2012 à 11:34**

merci pour votre réponse ,  
je vais préparer un courrier au procureur et le posterai demain  
bon dimanche

Par **Marion2**, le **08/01/2012 à 12:21**

N'oubliez pas d'envoyer votre courrier en recommandé AR.

Bon dimanche à vous également.

Par **exaspérée**, le **09/12/2012 à 01:12**

Bonsoir,

Je suis victime moi aussi de harcèlement téléphonique, et par sms de la part mon ex petit ami qui n'accepte pas la séparation. Cela dure depuis 3 mois ! Je ne changerai pas de numéro car il est aussi professionnel et que même un nouveau serait largement diffusé, donc..

La gendarmerie m'a dit qu'il fallait plusieurs mois pour qu'une réquisition de ligne (celle du harceleur) soit effective, et que sans cela ils ne pouvaient intervenir.

Pouvez-vous me renseigner à ce sujet ?

Merci pour votre aide.

Cordialement